



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LE FONDS NATIONAL DES CORRIDORS COMMERCIAUX — TRANSPORTS CANADA

Rapport du Comité permanent des comptes publics

John Williamson, président

AVRIL 2026
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**LE FONDS NATIONAL DES CORRIDORS
COMMERCIAUX — TRANSPORTS CANADA**

**Rapport du Comité permanent
des comptes publics**

**Le président
John Williamson**

AVRIL 2026

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT COMPTES PUBLICS

PRÉSIDENT

John Williamson

VICE-PRÉSIDENTS

Jean Yip

Sébastien Lemire

MEMBRES

Gérard Deltell

Kristina Tesser Derksen

Ned Kuruc

Stephanie Kusie

Ron McKinnon

Tom Osborne

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Jaime Battiste

Adam Chambers

Ryan Turnbull

William Stevenson

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Natalie Jeanneault

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Recherche et éducation

Joëlle Malo, analyste

Dillan Theckedath, analyste

COMITÉ PERMANENT COMPTES PUBLICS

44^E LÉGISLATURE – 1^{RE} SESSION

PRÉSIDENT

John Williamson

VICE-PRÉSIDENTS

Jean Yip

Nathalie Sinclair-Desgagné

MEMBRES

Valerie Bradford

Blake Desjarlais

Iqra Khalid

John Nater

Brenda Shanahan

Francesco Sorbara

Arnold Viersen

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Dan Muys

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Hilary Smyth

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Recherche et éducation

Mahdi Benmoussa, analyste

Dillan Theckedath, analyste

Rosemonde Samedy, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(3)g) du Règlement, le Comité a étudié Rapport 4, Le Fonds national des corridors commerciaux — Transports Canada, 2024 — Rapports 2 à 4 de la vérificatrice générale du Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :



LE FONDS NATIONAL DES CORRIDORS COMMERCIAUX — TRANSPORTS CANADA

PRINCIPAUX CONSTATS ET DONNÉES CLÉS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA

- Le commerce international représente plus de 60 % du produit intérieur brut du Canada et repose sur le transport de marchandises à l'intérieur et à l'extérieur du pays.
- Transports Canada avait lancé sept appels de propositions depuis 2017, dont deux qui visaient l'Arctique et le Nord.
- Le Ministère avait évalué les propositions de projet selon une approche fondée sur le mérite, mais n'avait pas pu démontrer sur quoi il s'était appuyé pour prioriser certains projets méritoires plutôt que d'autres.
- Transports Canada avait approuvé un montant total de 3,8 milliards de dollars pour financer 181 projets de transport. Environ 20 % de ce budget (soit 711 millions de dollars) avait été dépensé de 2017 à 2023.
- En ce qui concerne l'évaluation de leurs résultats, la moitié des projets financés comportaient une stratégie de mesure du rendement incomplète¹.

1 Bureau du vérificateur général du Canada (BVG), [Le Fonds national des corridors commerciaux — Transports Canada](#), rapport 4 des Rapports de 2024 de la vérificatrice générale du Canada, Survol.



RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ ET DES ÉCHÉANCES

Tableau 1 — Résumé des recommandations du comité et des échéances

Recommandation	Mesure recommandée	Échéance
Recommandation 1	Transports Canada doit présenter au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport qui fournit des détails sur les procédures et les pratiques en matière de documentation qui sont maintenant en place pour s'assurer que les discussions du comité d'examen sont formellement enregistrées.	120 jours après la présentation du présent rapport à la Chambre des Communes
Recommandation 2	Transports Canada doit présenter au Comité un rapport de suivi sur : <ol style="list-style-type: none">1) la façon dont il veille à ce que les ententes de contribution utilisent les indicateurs de performance spécifiques au projet;2) la façon dont il travaille avec les bénéficiaires ayant des projets afin d'adopter les indicateurs de performance;3) l'outil commun pour s'assurer que tous les gestionnaires de projet saisissent les informations et les données relatives aux indicateurs de performance;4) la façon dont il effectue le suivi des projets réalisés pour s'assurer qu'ils répondent aux différents indicateurs de performance et aux cibles de développement durable.	120 jours après la présentation du présent rapport à la Chambre des Communes

INTRODUCTION

Le 19 mars 2024, les rapports 2 à 4 des Rapports 2024 de la vérificatrice générale du Canada ont été déposés à la Chambre des communes et renvoyés au Comité, y compris, le rapport intitulé « Rapport 4: Le Fonds national des corridors commerciaux —

Transports Canada² ». Les recommandations du Bureau du vérificateur général (BVG) à Transports Canada (TC) pour le rapport 4 sont résumées dans le présent document.

PARAMÈTRES DE L'AUDIT

Les principaux paramètres de l'audit de performance portant sur le programme du Fonds national des corridors sont résumés au tableau 2.

Tableau 2 — Paramètres de l'audit

Organisation audité	Transports Canada (TC ou le Ministère).
Objectif de l'audit	Déterminer si TC avait conçu et mis en œuvre le Fonds national des corridors commerciaux, et s'il en avait assuré la surveillance, de manière efficace afin d'améliorer la fluidité et la résilience des corridors de transport.
Période de l'audit	La conclusion de l'audit a porté sur la période allant du 1 ^{er} janvier 2017 au 21 août 2023. Toutefois, certains dossiers antérieurs à cette période ont été également examinés afin de mieux comprendre l'objet considéré de l'audit.

Source : Tableau préparé par la Bibliothèque du Parlement à partir de renseignements tirés de Bureau du vérificateur général du Canada, [Le Fonds National de corridors commerciaux — Transports Canada](#), rapport 4 des Rapports de 2024 de la vérificatrice générale du Canada, Objet de l'audit et Période visée par l'audit.

Rôles et responsabilités

Les rôles et responsabilités de TC dans le programme du Fonds national des corridors commerciaux sont présentés au tableau 3. Toutefois, il est à noter que les décisions définitives quant aux projets à financer dans le cadre de ce programme sont prises par le ministre des Transports ou le Conseil du Trésor.

2 Chambre des communes, [Journaux](#), 19 mars 2024.



Tableau 3 — Rôles et responsabilités

Transports Canada	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer et superviser les politiques et les programmes du gouvernement du Canada en matière de transports.• Fournir des fonds à des organisations publiques et privées qui contribuent à renforcer le réseau de transport.• Assurer la conception et la mise en œuvre du Fonds national des corridors commerciaux, ainsi que la surveillance et la production de rapports sur le rendement du Fonds.
--------------------------	---

Source : Tableau préparé par la Bibliothèque du Parlement à partir de renseignements tirés de Bureau du vérificateur général du Canada, [Le Fonds National de corridors commerciaux — Transports Canada](#), rapport 4 des Rapports de 2024 de la vérificatrice générale du Canada, par. 4.6.

Définition des expressions utilisées

Le tableau 4 ci-dessous définit les expressions utilisées dans le rapport sur le Fonds national des corridors commerciaux — Transports Canada.

Tableau 4 — Définition des expressions utilisées

Porte	Point d'entrée et de sortie multimodal par lequel passent des marchandises dont l'origine ou la destination se trouve au-delà des marchés locaux ou régionaux (par exemple le port de Vancouver, qui est une porte importante vers le marché de l'Asie-Pacifique).
Corridor commercial	Système linéaire de mouvements de marchandises qui relie les portes aux marchés importants (par exemple la combinaison de routes et de chemins de fer qui permettent d'acheminer les céréales des Prairies au port de Vancouver).
Chaîne d'approvisionnement	Ensemble des processus entourant la fabrication et la distribution des marchandises, des premières étapes de leur production jusqu'à leur vente (par exemple, l'extraction d'une matière première, comme le minerai de fer, qui sera utilisée pour la construction du châssis d'une voiture, lequel sera ensuite assemblé avec d'autres composantes pour en faire une voiture, ce qui donnera un bien de consommation destiné à la vente).
Fluidité	La capacité de transporter des marchandises rapidement et facilement.

Résilience

La capacité à résister aux changements et à s'adapter à de nouvelles opportunités, ce qui inclut les effets des changements climatiques.

Source : Tableau préparé par la Bibliothèque du Parlement à partir de renseignements tirés de Bureau du vérificateur général du Canada, [Le Fonds National de corridors commerciaux — Transports Canada](#), rapport 4 des Rapports de 2024 de la vérificatrice générale du Canada, Définitions.

Contexte

Le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC), un programme de paiements de transfert administré par TC visant à fournir un financement fédéral à des projets et des activités renforce la fluidité et la résilience des corridors commerciaux nationaux, notamment ceux liés à l'infrastructure du Nord. Il aide au financement des projets d'infrastructure au Canada afin d'améliorer et d'augmenter le système de transport dans les communautés de l'Arctique et du Nord, d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et l'étranger, tout en contribuant à résister aux répercussions des changements climatiques.

En 2017, le budget initial du FNCC était de 1,9 milliard de dollars sur 11 ans (de 2017–2018 à 2027–2028); il se chiffrait à 4,6 milliards de dollars en août 2023³.

Réunion du Comité permanent des comptes publics

Le 23 mai 2024, le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes (le Comité) a tenu une audience sur cet audit, à laquelle ont participé les personnes suivantes :

- BVG — Andrew Hayes, sous-vérificateur général; David Normand, directeur principal; Susie Fortier, directrice
- TC — Stephanie Hébert, sous-ministre adjointe, Programmes; Joshua LaRocque, Directeur général, Programmes d'infrastructure de transport⁴.

3 BVG, [Le Fonds National de corridors commerciaux – Transports Canada](#), rapport 4 des Rapports de 2024 de la vérificatrice générale du Canada, par. 4.5.

4 Chambre des communes, Comité permanent des comptes publics, *Procès-verbal*, 1^e session, 44^e législature, 23 mai 2024, [réunion n° 124](#), 1535.



CONSTATATIONS ET RECOMMANDATIONS

Aucune documentation des motifs utilisés pour recommander certains projets méritoires plutôt que d'autres

Selon l'approche adoptée par TC, l'évaluation des propositions de projets admissibles et leur recommandation comprenaient les 2 étapes suivantes:

- Étape 1 — L'équipe responsable évalue le mérite des différentes propositions et formule des recommandations préliminaires de financement pour les comités.
- Étape 2 — Les comités examinent les évaluations et finalisent les recommandations de financement⁵.

En comparant les recommandations formulées par les comités d'examen à l'étape 2 aux résultats des évaluations du mérite menées à l'étape 1, le BVG a constaté que « dans 15 % des cas, les recommandations formulées par les comités d'examen à l'étape 2 différaient des résultats de l'étape 1 ». En réponse à cette constatation, le Ministère a affirmé « que les membres des comités d'examen avaient discuté des évaluations, des notes accordés et d'autres facteurs avant de mettre la dernière touche à liste des propositions recommandées »⁶. Toutefois, le BVG a constaté que le Ministère n'était pas en mesure de démontrer les motifs sur lesquels les comités d'examen s'étaient appuyés pour recommander certains projets méritoires plutôt que d'autres, en d'autres termes, le Ministère n'avait pas documenté les motifs supportant la recommandation de financement⁷. De plus, le BVG a constaté que la documentation fournie au ministre des Transports pour recommander les propositions était insuffisante pour appuyer les considérations supplémentaires des comités d'examen et le classement des propositions⁸.

Par conséquent, le BVG a formulé la recommandation suivante :

Afin de favoriser la transparence et l'équité du processus de sélection des projets, Transports Canada devrait documenter les travaux des comités d'examen, notamment la justification à l'appui de la confirmation des notes attribuées à chaque projet et de la

5 BVG, [Le Fonds National de corridors commerciaux – Transports Canada](#), rapport 4 des Rapports de 2024 de la vérificatrice générale du Canada, par. 4.19.

6 *Ibid.*, par. 4.22.

7 *Ibid.*, par. 4.22.

8 *Ibid.*, par. 4.23.

prise en compte de considérations supplémentaires au moment de déterminer les propositions à recommander aux fins de financement⁹.

Stephanie Hébert, sous-ministre adjointe, Programmes, Transports Canada, a expliqué ce qui suit lors de son témoignage devant le Comité :

L'audit a permis de constater que les appels de propositions étaient conçus pour s'appuyer sur des éléments probants et que les critères étaient transparents et ouverts. Je citerai la vérificatrice générale qui, lors d'une comparution antérieure devant le Comité, a noté que le programme était « un excellent exemple de prise de décisions éclairée¹⁰ ».

Le Plan d'action détaillé de TC compte trois mesures pour répondre à cette recommandation, assorties d'échéances :

- Développer des procédures et des instructions de documentation pour s'assurer que les discussions du comité d'examen sont formellement enregistrées.
- Veiller à ce qu'une documentation appropriée soit produite lorsqu'un projet n'est pas recommandé pour un financement.
- Saisir et documenter de manière formelle la confirmation des résultats d'évaluation des propositions, les exercices d'étalonnage et l'application de considérations supplémentaires au sein du comité d'examen¹¹.

Par conséquent, le Comité recommande :

Recommandation 1 — Favoriser la transparence et l'équité du processus de sélection des projets

Que, 120 jours après la présentation du présent rapport à la Chambre des Communes, Transports Canada présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport qui fournit des détails sur les procédures et les pratiques en matière de documentation qui sont maintenant en place pour s'assurer que les discussions du comité d'examen sont formellement enregistrées.

9 *Ibid.*, par. 4.25.

10 Chambre des communes, Comité permanent des comptes publics, *Témoignages*, 1^e session, 44^e législature, 23 mai 2024, [réunion n° 124](#), 1535.

11 Transports Canada, [Plan d'action détaillé](#), p. 1.



Surveillance inefficace des résultats des projets

Le BVG a constaté que l'approche utilisée initialement par TC pour mesurer les résultats du FNCC avait été inefficace, vu que les indicateurs utilisés, soit

- étaient incommodes ou non mesurables;
- montraient le rendement du réseau de transport lui-même plutôt que celui des améliorations apportées à la fluidité des corridors commerciaux pouvant être directement attribuées aux projets financés par le Fonds;
- n'étaient pas normalisés pour surveiller les résultats des différents projets et en rendre compte¹².

Par conséquent, le BVG a formulé la recommandation suivante :

Transports Canada devrait renforcer ses processus d'évaluation et de surveillance du rendement à l'échelle des projets afin d'assurer une collecte uniforme et en temps opportun des renseignements sur le rendement pour les projets futurs et en cours et rendre possible une compilation des résultats de chacun des projets financés pour rendre compte du rendement général du programme et appuyer la reddition de comptes à l'égard du programme¹³.

Stephanie Hébert a expliqué :

Nous sommes d'accord avec la vérificatrice générale pour dire qu'il reste du travail à faire et que le moment est venu de le faire. Depuis le lancement du programme, les projets achevés représentent moins de 10 % de l'enveloppe financière totale du programme. Nous avons donc amplement de temps pour donner suite aux recommandations.

Comme l'indique le rapport, nous avons achevé certains travaux visant à repérer des indicateurs cohérents propres au projet, tels que le nombre d'emplois créés et la capacité supplémentaire ajoutée au réseau de transport.

Pour tous les accords à venir et pour les projets en cours, nous travaillerons avec les bénéficiaires pour inclure ces indicateurs afin que nous puissions comprendre l'incidence des projets ainsi que du programme dans son ensemble. Nous mettrons également en place des outils et des directives à l'intention du personnel afin de nous

12 BVG, [Le Fonds National de corridors commerciaux – Transports Canada](#), rapport 4 des Rapports de 2024 de la vérificatrice générale du Canada, par. 4.29, 4.30 et 4.32.

13 *Ibid.*, par. 4.43.

assurer de recueillir les résultats des projets et de pouvoir facilement en rendre compte et les analyser. Nous prévoyons que ce travail sera terminé d'ici septembre 2025¹⁴.

Le plan d'action de TC compte trois mesures pour répondre à cette recommandation, assorties d'échéances :

- Veiller à ce que toutes les nouvelles ententes de contribution continuent d'utiliser les indicateurs de performance spécifiques au projet.
- Travailler avec les bénéficiaires ayant des projets en cours pour déterminer s'ils peuvent adopter les indicateurs de performance spécifiques au projet dans le cadre de l'entente de contribution et/ou du rapport final du projet.
- Développer un outil commun pour s'assurer que tous les gestionnaires de projet disposent d'une source unique pour saisir les informations et les données relatives aux indicateurs de performance spécifiques afin de permettre la communication des résultats au niveau du projet et du programme¹⁵.

Par conséquent, le Comité recommande :

Recommandation 2 — Renforcer les processus d'évaluation et de surveillance du rendement

Que d'ici 120 jours après la présentation du présent rapport à la Chambre des Communes, Transports Canada présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport de suivi sur:

- 1. la façon dont il veille à ce que les ententes de contribution utilisent les indicateurs de performance spécifiques au projet;**
- 2. la façon dont il travaille avec les bénéficiaires ayant des projets afin d'adopter les indicateurs de performance;**

14 Chambre des communes, Comité permanent des comptes publics, *Témoignages*, 1^e session, 44^e législature, 23 mai 2024, [réunion n° 124](#), 1535.

15 Transports Canada, [Plan d'action détaillé](#), p. 2.



- 3. l'outil commun pour s'assurer que les gestionnaires de projet saisissent les informations et les données relatives aux indicateurs de performance;**
- 4. la façon dont il effectue le suivi des projets réalisés pour s'assurer qu'ils répondent aux différents indicateurs de performance et aux cibles de développement durable.**

CONCLUSION

Le Comité conclut que Transports Canada a démontré des lacunes dans sa gestion du Fonds national des corridors commerciaux.

À cet effet, le Comité formule deux recommandations visant à s'assurer que les recommandations du Bureau du vérificateur général soient adéquatement suivies, et que le Ministère en fournisse la preuve au Comité au moyen de rapports faisant état des progrès réalisés.

ANNEXE A : RÉPONSES ÉCRITES DE TRANSPORT CANADA AUX QUESTIONS DU COMITÉ

QUESTION 1

En réponse à une question sur le financement accordé par le Fonds national des corridors commerciaux aux projets routiers de la série 400 en Ontario, Transports Canada a fourni la réponse suivante au Comité dans une lettre :

Depuis 2017, Transports Canada a lancé sept appels de propositions sous le Fonds national des corridors commerciaux (FNCC). À ce jour, 213 projets ont été approuvés dans le cadre du FNCC, ce qui représente 4,1 milliards de dollars d'engagements financiers fédéraux. Ces investissements ont donné la priorité aux infrastructures d'importance nationale, soutenu les infrastructures numériques essentielles et les technologies innovantes, et assuré une plus grande résilience des chaînes d'approvisionnement canadiennes aux impacts du changement climatique.

Le FNCC a approuvé le financement de 30 projets dans la province de l'Ontario, ce qui représente une contribution fédérale totale de 411,5 millions de dollars, dont 13,6 millions de dollars pour six projets routiers. Dans l'ensemble du pays, un milliard de dollars ont été engagés pour 42 projets routiers à travers le Canada.

La province de l'Ontario a soumis le projet de Reconstruction de l'autoroute 401 — ELB en vue d'obtenir un financement fédéral de 44 millions de dollars dans le cadre du premier appel de propositions du FNCC. À ce jour, il s'agit de la seule proposition de projet détaillée soumise pour financement sur une autoroute de la série 400 en Ontario. Ce projet n'a pas été retenu pour un financement.

QUESTION 2

En réponse à une question sur les projets du Fonds national des corridors commerciaux axés sur l'optimisation des chaînes d'approvisionnement grâce à la numérisation dans la région du Grand Toronto, Transports Canada a fourni la réponse suivante au Comité dans une lettre :

Le 13 février 2023, le ministre des Transports a lancé l'appel de proposition « Faire avancer la numérisation de la chaîne d'approvisionnement » (appel numérique), qui a donné la priorité aux projets qui renforcent l'infrastructure numérique du Canada afin de rendre les

chaînes d'approvisionnement des transports du Canada plus efficaces et plus fiables. Les investissements réalisés dans le cadre de cet appel aident Transports Canada à travailler avec les intervenants de l'industrie pour gérer et améliorer efficacement la chaîne d'approvisionnement grâce à l'échange de données et d'informations.

Le ministre des Transports a approuvé 23 projets dans le cadre de l'appel numérique du FNCC, ce qui représente une contribution fédérale totale de 57,2 millions de dollars. Cela inclut 256 000 \$ pour le projet du système de gestion de véhicules intelligents de l'Autorité portuaire de Hamilton-Oshawa aux ports de Hamilton et Oshawa dans la région du Grand Toronto et Hamilton. Des informations sur les projets annoncés peuvent être trouvées à : [Faire progresser la numérisation de la chaîne d'approvisionnement Dix-neuf projets d'infrastructure numérique financés par le Fonds national des corridors commerciaux — Canada.ca.](#)

L'Administration aéroportuaire du Grand Toronto a soumis le projet YYZ Cargo Développement du fret - Mise en œuvre de l'infrastructure numérique en vue d'obtenir un financement fédéral de 750 000 \$ dans le cadre de l'appel numérique. Le projet n'a pas été retenu pour un financement.

ANNEXE B : LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
Bureau du vérificateur général Susie Fortier, directrice Andrew Hayes, sous-vérificateur général David Normand, directeur principal	2024/05/23	124
Ministère des Transports Stephanie Hébert, sous-ministre adjointe, Programmes Joshua LaRocque, directeur général, Programmes d'infrastructure de transport	2024/05/23	124

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunion n^{os} [27](#) et [29](#)) de la 45^e législature, 1^{re} session, et ([réunion n^o 124](#)) de la 44^e législature, 1^{re} session est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
John Williamson

